

principe général de politique intérieure est qu'il faut maintenir l'équilibre entre l'instruction du peuple et sa participation à son propre gouvernement, rendant cette participation plus directe au fur et à mesure que se développe l'instruction populaire, c'est-à-dire la raison politique du peuple. C'est ainsi que le cens électoral, ou la qualification des électeurs, a été abaissé de temps à autres en Angleterre, c'est ainsi que Sir John A. Macdonald propose de donner le droit de vote à tout citoyen gagnant un salaire annuel de quatre cents piastres, étendant par là le suffrage populaire d'une manière qui aurait paru monstrueuse il y a dix ans; enfin c'est ainsi que dans un avenir plus ou moins éloigné, lorsque l'éducation du peuple sera complétée, l'on verra peut-être un chef conservateur établir le suffrage universel. Les radicaux n'obéissent pas au même principe; ils semblent au contraire n'avoir d'autre ambition que de déranger cet équilibre, ce niveau salubre, en faisant des réformes intempestives, des changements pour lesquels le peuple n'est pas suffisamment préparé, et ils sont en ce point un parti révolutionnaire.

Mais, nous le demandons, le peuple canadien n'est-il pas assez avancé dans l'art de se gouverner lui-même pour n'avoir plus besoin de cette garantie extrême du cens d'éligibilité? Nous nous vantons parfois d'être plus sages dans les choses politiques que tous les autres peuples; si tel est le cas, le cens d'éligibilité n'est qu'une anomalie chez nous, car il n'existe ni aux États-Unis ni en Angleterre ni en France.

Pourquoi tenir à cette vieilleries surannée lorsque nous comprenons si bien les idées nouvelles?

Le projet de loi électorale déjà présenté par Sir John A. Macdonald contient une clause qui donne droit de vote à tout majeur gagnant un salaire annuel de quatre cents dollars. Or, le moment où le Premier ministre étend le suffrage populaire et donne droit de vote à toute une classe de non-propriétaires, est certes bien mal trouvé pour venir dire aux électeurs: Vous manquez encore d'éducation politique au point que nous devons circonscrire votre choix à une certaine classe d'hommes réputés sages; lorsque vous serez plus avancés nous vous laisserons libres de donner votre confiance à qui vous plaira.

S'il est vrai que notre peuple ait besoin d'être tellement restreint, gardons-nous d'étendre le droit de suffrage, évitons surtout de rendre électeurs les citoyens qui ne possèdent point, car la première des garanties résidera toujours dans le caractère de l'électeur, et suivant l'esprit des institutions britanniques c'est la propriété qui constitue sa dignité. Il est facile de comprendre que l'on mette des conditions à la qualité d'électeurs, car les électeurs comment les gouvernants, et il est raisonnable que ceux-ci soient les fondés de pouvoir d'hommes intéressés au bon ordre dans la société; or, la propriété est assurément la meilleure des garanties de cet intérêt chez les électeurs. Mais si nous sommes un peuple assez calme, assez raisonnable dans les affaires publiques pour que ceux même d'entre nous qui ne possèdent rien et qui devraient être, suivant la pure théorie constitutionnelle, tenus en défiance précisément à cause de cela, puissent être associés au droit de vote sans danger pour l'ordre, à plus forte raison sommes-nous en état de nous bien conduire sans être bridés par le cens d'éligibilité, surcroît de précautions par lequel on veut s'assurer que nous ne pourrions choisir que de dignes représentants. Si les électeurs ont tant de raison qu'il ne faille plus exiger qu'ils soient tous propriétaires, laissez les donc complètement libres d'élire qui bon leur semble; ils ne donneront leur confiance qu'à bon escient. S'ils pensent que la qualité de propriétaire est une garantie, ils choisiront un propriétaire; s'ils trouvent des garanties suffisantes chez un de ces non-propriétaires auxquels la nouvelle loi va donner droit de vote, ils choisiront ce non-propriétaire: ils prendront un parti avec la sagesse qui les distingue. En un mot, le caractère de l'électeur est la meilleure garantie de ce que sera le représentant, et c'est la seule que l'on devrait demander à notre époque, surtout lorsque l'on sait que la garantie surrogatoire du cens d'éligibilité est illusoire peut-être dans la moitié des cas.

Cette facilité d'échapper aux exigences de la loi et le fait que tant de députés peuvent s'y soustraire sans cesser pour cela de représenter le peuple d'une manière digne, nous obligent à avouer en terminant que nous n'avons discuté la question que pour ceux qui considèrent la qualification foncière comme une garantie sérieuse; à nos yeux la loi actuelle n'a qu'un résultat, elle donne aux candidats qui n'ont pas de propriétés le trouble de l'éluider, voilà tout.

OSCAR DUNN.

Il n'y a pas d'assortiment de médecines complet sans le Liquide Rhumatique de Jacobs.

Pilules Laxatives et Toniques du Dr. Colby.

#### DE TOUT UN PEU.

Ce que c'est que de nous! dit le *Gaulois*. Vous souvient-il du ballon le *Jacquard*? J'en doute. Pendant le siège de Paris, le ballon le *Jacquard* partit de la gare du Nord, chargé de dépêches pour le défenseur à outrance qui siégeait à Tours.

Le ballon passait, vingt heures après son départ, au-dessus de l'Angleterre et de l'Irlande. De l'observatoire de Dublin, on le vit se diriger vers le nord avec une rapidité vertigineuse.

C'était Alexandre Prince, un courageux marin, qui le montait... Et depuis, jamais on n'a entendu parler ni d'Alexandre Prince ni du ballon.

Tous deux se sont probablement engloutis dans les mers du pôle; et aujourd'hui le maire de Jurançon fait officiellement savoir à qui de droit que les délais légaux étant expirés, Alexandre Prince est inscrit à l'état civil comme décédé dans sa commune natale...

Que de dévouements obscurs, pendant toute cette période de notre histoire, où les braillards ne manquaient pourtant pas! Ce brave homme est mort. Où? Quand? Comment?...

Est-ce que cela ne vous fait pas songer au bel épisode de *Patrie*! quand Dumaine disait: "Salut à toi, martyr obscur..."

Une négociation extrêmement curieuse va, dit-on, être entamée entre la reine d'Angleterre et le shah de Perse.

Il s'agirait tout simplement pour la reine Victoria de racheter un diamant qui a appartenu à Charles Ier.

On juge du prix que devait avoir cette pierre, quand on songe que les armes d'Angleterre y étaient gravées. Quelques personnes veulent que l'artiste ait été Charles Ier lui-même, qui gravait assez bien; mais cela est au moins douteux.

Avant de mourir, Charles Ier demanda que ce sceau fût remis à son fils. Le prince, pendant son séjour à Paris, se vit probablement obligé de le vendre, et l'acquéreur, de première ou de seconde main, fut le célèbre voyageur Tavernier, qui faisait le commerce de pierreries.

Quelques années après, Tavernier était à la cour de Perse; il proposa le diamant au premier ministre: celui-ci remarqua les armes et en demanda l'explication. Tavernier se contenta de répondre que c'étaient les armes d'un prince d'Europe.

Le *Daily News* publie sur Metz une lettre qui a fait sensation en Angleterre.

Le correspondant anglais dit que la propagande prussienne n'a pas fait un pas parmi les Messins:

Un jardinier messin disait à un colonel prussien qui l'employait à planter de jeunes poiriers:

—Mais à quoi bon! vous ne mangerez jamais les poires de ces arbres-là.

Et à Verdun, lorsque Manteuffel file à la tête de ses troupes, un bourrelier s'avance vers lui et lui dit:

—Au revoir, mais ne revenez plus!

Le général tudesque a-t-il compris? Je n'en sais rien; mais je sais que les rapports des fonctionnaires prussiens en Lorraine-Alsace rembrunissent souvent le front du chancelier allemand.

C'est un point noir à l'horizon; c'est la tache ineffaçable de lady Macbeth.

Joli mot d'avare.

Il disait hier à son futur gendre:

—Mon cher, ma fille est un véritable trésor d'ordre et d'économie: pensez donc, elle n'a pas même les oreilles percées!

A propos du procès Bazaine, on lit dans les journaux de Paris:

Tout le monde est frappé de la façon vraiment remarquable dont M. le duc d'Aumale a compris l'ensemble et les détails de la tâche immense qui lui a été confiée. Sans s'astreindre à suivre sur un exemplaire du rapport la lecture du greffier, pas un détail ne lui échappe et il ne laisse passer ni un nom ni un chiffre erronné sans les rectifier aussitôt.

Ce n'est pas, d'ailleurs, à l'étude du rapport qu'il a borné la préparation du procès. Il a voulu arriver par un travail personnel à la connaissance aussi exacte que possible de tous les faits. Un incident assez étrange s'est même produit à cette occasion. M. le duc d'Aumale, voulait visiter les champs de bataille autour de Metz, et comme en sa qualité de général il ne pouvait quitter le territoire français sans l'autorisation du ministre de la guerre, il dut le prévenir de son intention. Celui-ci crut devoir en référer à son collègue des affaires étrangères, qui fit prévenir le gouvernement allemand. La réponse du gouvernement allemand fut telle que M. le duc d'Aumale renonça à son projet. Tout ceci, si bizarre que cela puisse paraître, est de la plus rigoureuse exactitude.

La *Gazette de l'Allemagne du Nord* raconte que le duc d'Aumale a exprimé le désir, au gouvernement allemand d'être autorisé à visiter Metz et les champs de bataille d'Alsace-Lorraine. Il promettait de garder le plus strict incognito et offrait même de ne pas coucher à Metz.

La réponse du gouvernement allemand a été "qu'il préférât que ce voyage n'eût pas lieu."

Ajoutons que dans l'affaire Bazaine il résulte des termes du rapport et des incidents de l'audience, que le gouvernement allemand s'est également opposé de son mieux à la citation des témoins d'origine alsacienne et lorraine.

Tout ceci tend à confirmer ce que l'on savait déjà à savoir que les Prussiens ne sont nullement ravis du procès Bazaine. Ils préféreraient sans doute que la capitulation de Metz fut attribuée à la valeur de leurs troupes, plutôt qu'aux manœuvres politiques, dont notre armée a pu être victime.

M. Rouher, le chef des Bonapartistes, a adressé au pré-

sident de la réunion de l'Appel au Peuple une lettre dont nous faisons un extrait:

"Vous me demandez s'il est utile de convoquer une réunion des députés partisans de l'appel au peuple. Mon avis est qu'il y a opportunité et urgence à cette réunion. Je vous propose de la fixer au 15 octobre. L'ordre du jour est indiqué par les événements, nous délibérerons sur les projets de restauration monarchique élaborés par nos adversaires, sur la ligne de conduite et les moyens d'action que nous devons adopter.

"La lutte sera vive, le groupe parlementaire que nous représentons n'est pas nombreux, cependant, il pense comme au 24 mai, exercer sur la solution une influence décisive. Alors, nous avons essayé de protéger, à l'aide d'une trêve, les intérêts de l'ordre menacés par le radicalisme; nous ne ferons point défaut à cette tâche lorsqu'elle pourra être reprise. Aujourd'hui nous sommes appelés à prendre la défense de l'œuvre de nos pères, la société moderne."

Le Français, qui partage avec la Presse la confiance de M. le duc de Broglie, publie la note suivante:

"Le sentiment général dans les groupes de la majorité, c'est qu'il faut sans retard prendre une résolution et arrêter définitivement un plan de conduite. Les atermoiements, si explicables jusqu'ici, seraient désormais périlleux, surtout en présence de l'activité déployée par la gauche et des manœuvres diverses auxquelles elle se livre. Des démarches sont faites pour connaître d'une façon précise les dernières résolutions du comte de Chambord, et régler en conséquence la conduite que la majorité devra suivre. Mais tout le monde est d'avis qu'on ne peut être tenu plus longtemps en suspens."

Les radicaux ont inventé que le maréchal de MacMahon, dont la carrière militaire a commencé sous le drapeau blanc, n'accepterait jamais ce drapeau; c'était absurde; cela n'empêche pas le Rappel de revenir sur cette affirmation et de dire ce matin:

"On a annoncé hier que M. de Laroche foucauld avait eu une entrevue avec M. le président de la République.

"On raconte que le noble duc faisait une tentative pour obtenir du maréchal de MacMahon une déclaration quelconque dont pussent se prévaloir les fusionistes.

"Le président de la République aurait absolument décliné les ouvertures qui lui étaient faites. Toutefois, il serait sorti de sa réserve sur un point. Avec une grande énergie, il aurait déclaré que, comme chef de l'armée, il n'accepterait jamais le drapeau blanc.

"Et M. de Laroche foucauld s'en serait retourné complètement déconfit."

Tout cela est faux. Nous croyons pouvoir affirmer que M. le duc de LaRoche foucauld-Bisaccia n'a vu le maréchal de MacMahon que dans une réunion de chasse, avec nombre d'autres personnes. Il est peu probable qu'il ait entretenu le maréchal de la question du drapeau.—*Univers*.

On lit dans la Patrie:

"Les calculs de M. Thiers sur la force du parti monarchique sont, nous assure-t-on, tout à fait déjoués. Nous tenons d'une source autorisée qu'hier matin le nombre des adhésions écrites, lettres ou simples signatures des députés, contre la république conservatrice ou radicale, dépassait de beaucoup le nombre nécessaire pour former la majorité."

Nos renseignements ne vont pas aussi loin que ceux de la Patrie; nous croyons seulement que dès maintenant une majorité suffisante est acquise à la restauration monarchique.—*Univers*.

Nous recevons la dépêche suivante:

Bayonne, 16 octobre, 8 h. 16, matin.

Lundi dernier, don Carlos en personne a attaqué Primo Rivera et l'a défait.

Le même jour, le général Ollo taillait en pièces les troupes de Moriones, à Puenta de la Reina. Le champ de bataille est resté couvert de morts et de blessés. Moriones a abandonné ses soldats et s'est enfui dans une direction inconnue.—*Univers*.

Au train dont vont les choses, Victor-Emmanuel pourrait bien être renversé par ses amis au moment où la France acclamerait Henri V.

Le roi de France a dit une parole qui aura bientôt une importance historique:

—Laissez faire Bismark, il détruira son œuvre.

Voici comment Louis Veillot apprécie la lettre de M. Rouher:

"M. Rouher connaît son devoir et s'en acquitte. Il a composé une proclamation pour l'empire. On la trouvera plus bas. C'est un morceau de musique noble, des plus convenables. L'empire n'appartient que de loin, dans des nuages qui lui laissent une certaine beauté. L'on y monte par les chemins fleuris du suffrage universel, semés de quelques arbres majestueux dignes de tous les hommages. L'un d'eux se nomme Echassériaux. Le prince Plon-Plon, Sedan, les invasions, les affaires italiennes et beaucoup d'autres difficultés historiques et morales sont exclues du paysage. La démocratie est partout, la démagogie n'est nulle part; la liberté, l'égalité civile, politique et religieuse abondent et sont costumés avec décence. Devant ce tableau "les partis s'inclinent, se dissolvent ou dégénèrent en fractions impuissantes;" l'empire est refait.

"On raconte qu'au théâtre de Naples, le troisième acte du *Mose in Egitto* compromettait le succès de l'opéra, par la mise en scène ridicule du passage de la mer Rouge. Le public voyait trop les gamins de Naples qui faisaient les vagues prêtes à s'ouvrir à la voix de Moïse. Rossini alors improvisa la fameuse prière que Moïse chante à ce moment-là. Elle fut trouvée si belle qu'on ne vit plus le